

estant dedans, et en fust fort satisfait, et sur tout de ce qu'il trouva qu'on ne la pouvoit faire verser, quoique Monsieur de Villequier <sup>11)</sup> qui monta sur le cheval et d'autres apres luy, firent pour cela tous leurs efforts possibles, la trainant par des chemins, ou ils avoient peine a passer avec le cheval. Le Roy veut qu'on en fasse une pour tenir deux personnes, et c'est a quoy Messieurs les inventeurs font occupez maintenant. ces deux personnes feront a costé l'un de l'autre, et il faudra alors 2 chevaux l'un derriere l'autre.

Je communiqueray a Mademoiselle Boreel <sup>12)</sup> ce que vous me mandez touchant le Sieur de Langevelt <sup>13)</sup>, et peut estre encore ce feoir. Je la voy si peu souvent que c'est une honte. Adieu. Voila que je recois une lettre <sup>14)</sup> de Don Sebastian de Salins, ou il dit estre tellement honoré et respecté que le monde se met en haye quand il passe, et qu'il entend dire derriere luy, Voila Monsieur le Conseiller. Il me mande aussi comme il a esté receu a St. Anne par Monsieur le Lieutenant et la garnison qui est de 3 hommes, et comme il donne des Collations au Salinoises de Raisins de Corinthe et confitures au miel. Je ne scay d'où vient qu'il ne recoit pas les lettres qu'on luy escrit d'icy, toutefois je m'en vay en hasarder encore une.

La nouvelle du mariage de Don Diego et de Francisque <sup>15)</sup> m'a fort rejoui, et je n'ay pas manqué de les en feliciter dans ma lettre d'aujourd'hui.

N<sup>o</sup> 1212.

CHRISTIAAN HUYGENS à [LODEWIJK HUYGENS].

15 FÉVRIER 1664.

*La lettre et la copie se trouvent à Leiden, coll. Huygens.*

A Paris ce 15 Fevrier 1664.

Vous me mandastes par quelqu' une de vos precedentes que le Sieur Pascal desiroit qu'on payast l'argent des 2 horologes qu'il nous a envoiees par l'ordre de

<sup>11)</sup> Louis Marie Victor, duc d'Aumont et de Roche Baron, fils du maréchal Antoine, duc d'Aumont et d'Estrabonne, naquit le 9 décembre 1632, et mourut en 1704. Il avait épousé Madeleine Fare de Telliez, et était gentilhomme de la chambre. Amateur de numismatique, il devint membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres; le titre de marquis de Villequier passa à son fils Louis duc d'Aumont.

<sup>12)</sup> Mlle Boreel était la fille de l'ambassadeur W. Boreel.

<sup>13)</sup> Peut-être:

Rutgers van Langevelt, né à Nimègue en 1635, et mort à Berlin en 1695. Il était savant, peintre et architecte.

<sup>14)</sup> Nous n'avons pas trouvé cette lettre.

<sup>15)</sup> Francisca Duarte. Voir la Lettre N<sup>o</sup>. 1103, note 5. C'est par erreur que, dans la note 4 de cette Lettre, Don Diego a été désigné comme Gaspard Duarte.

Don Sebastian <sup>1)</sup>, a celui qu'il designeroit en cette ville. demandez luy donc qui c'est, et combien est le pris, et je tascheray de procurer ce paiement sans attendre le retour dudit Seigneur Sebastian. Le Marchal de Grammont me demande souvent nouvelles de l'horologe qu'il fait pour luy <sup>2)</sup>, et je vous prie de la faire despescher si tost qu'il se pourra, avecq l'autre <sup>3)</sup>.

Je croiois que celle du Milord Brunker <sup>4)</sup> estoit partie il y a longtemps, et cependant vous me dites qu'elle est encore entre les mains de l'ouurier. Il merite qu'on luy reproche sa lenteur. Je luy laissay mon horologe pour les Longitudes, a fin qu'il y mit la derniere main, et voudrois bien seavoir si elle va maintenant comme il faut. Si j'estois la je luy en ferois faire encore une pour le mesme usage mais de differante forme, et les enveroies toutes deux a quelque voiage de Nieu Nederlandt ou autre semblable. Mais je voy bien que ce ne sera pas encore si tost. Cependant j'ay receu responce <sup>5)</sup> de Monsieur de Wit, qui me propose si je ne veux pas presenter, quoy qu' absent, ma requeste aux Estats Generaux et a ceux de Hollande, sur quoy je n'ay pas encore resolu, voulant veoir premierement quelle responce me viendra de mon Conte Ecoffois <sup>6)</sup>.

Je vis hier Monsieur de Spijck, et appris de luy le logis de Monsieur de Monbas, que j'iray trouver encore ce soir pour avoir les livres que vous luy avez donné pour moy.

Je voy par les vestres et par celles de Monsieur van Leeuwen <sup>7)</sup> qu'on se divertit fort par dela, mais aussi qu'on se fasche qu'on se chagrine et qu'on se querelle pour le moins autant. J'ay leu avec grand plaisir le demeslé de ces 2 rivaux, Monsieur le Comte de Vlaerdingen <sup>8)</sup> a ce que je voy, fait merveille mais cette scene aupres du schavor <sup>9)</sup> devoit estre admirable, quand les amies et tout ce qu'il y avoit chez elles firent si bien les Sabines.

Voicy un portrait qui me vient d'arriver avec une lettre <sup>10)</sup> de Monsieur le Conseiller, (car c'est ainsi qu'on nomme l'illustre Don Sebastian au pais ou il est) lequel il a fait a ma requeste, representant au naturel Monsieur son hoste qui est le Sieur d'Acosta <sup>11)</sup>. Il m'a semblé trop beau pour n'estre point veu par les connoisseurs comme sont les freres de Moggerhill et de Zeelhem. Ce qu'il tient dans la main est une serpe sans la quelle il ne monte jamais a cheval, et dont

<sup>1)</sup> Sebastian Chieze. Consultez les Lettres Nos. 1166 et 1207.

<sup>2)</sup> Consultez les Lettres Nos. 1189 et 1198.

<sup>3)</sup> Voir la Lettre N<sup>o</sup>. 1203.

<sup>4)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1189.

<sup>5)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1212.

<sup>6)</sup> Alexander Bruce. Voir la Lettre N<sup>o</sup>. 1201.

<sup>7)</sup> Nous n'avons pas trouvé dans nos collections cette lettre de Diderik van Leyden van Leeuwen.

<sup>8)</sup> Jan van Ruytenburgh.

<sup>9)</sup> Traduction: échafaud.

<sup>10)</sup> Nous n'avons pas trouvé dans nos collections cette lettre de S. Chieze.

<sup>11)</sup> Sur ce portrait de d'Acosta, consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1215.

il regretta fort la perte lors que tombant dernièrement dans l'eau avec son cheval il fut fort pres d'y laisser la vie. Sa callotte est avec des oreillettes dont l'une est noire et l'autre blanche, je n'ay pas icen pour quelle raison. Je pretends de r'avoir mon original par ce que je l'estime plus qu'un des plus beaux de Raphael, a cause de cette incomparable figure del Rozinante a pieds d'Elephant.

Je dinay avanthier chez l'Abbè Bourdelot<sup>12)</sup> ou il avoit aussi le Sieur du Portail<sup>13)</sup> avec sa femme et sa fille, qu'il avoit prié expres pour me donner le plaisir de voir comme il gouverne cette famille parlante. Il n'y a point de comedie, qui vaille ces entretiens.

N<sup>o</sup> 1213.

CHRISTIAAN HUYGENS à R. MORAY.

20 FÉVRIER 1664.

*La lettre se trouve à Londres, Royal Society.*

A Paris ce 20 fevrier 1664.

## MONSIEUR

Ne recevant point de responce aux deux dernieres<sup>1)</sup> que je me suis donné l'honneur de vous escrire, j'ay creu long temps que c'estoit a cause que vous estiez prest de nous venir trouver icy, et que peut estre vous estiez defia en chemin, mais ayant appris depuis peu de Monsieur l'Abbè de Beaufort que dans les lettres qu'il recevoit de vous, vous ne faisiez aucune mention de ce voiage, je retourne a vous adresser celle-cy, tant pour m'enquerir si au moins mes precedentes<sup>2)</sup> vous ont esté delivrées, que pour vous donner avis du succes qu'a eu nostre machine pour la poste<sup>3)</sup>, lors que le Roy l'essia ces jours passez au bois de Bologne. lequel succés a esté si bon, que l'inventeur et ses affociez ne l'eussent peu fouhaiter meil-

<sup>12)</sup> Pierre Michon, connu sous le nom de l'abbé Bourdelot, d'après ses oncles maternels Jean et Edme Bourdelot, naquit le 2 février 1610 à Sens et mourut à Paris, le 9 février 1685, empoisonné par une méprise de son valet. Il voyagea beaucoup et en 1634 devint médecin à la cour. La reine Christine de Suède lui avait procuré l'abbaye de Massay, sous condition qu'il exercerait son office gratuitement.

<sup>13)</sup> Pierre Petit, l'intendant.

<sup>1)</sup> La Lettre N<sup>o</sup>. 1200, du 9 janvier 1664, est la première de ces lettres.

<sup>2)</sup> Voir la Lettre N<sup>o</sup>. 1200. Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1218 et une lettre du 12 juin 1664.

<sup>3)</sup> Sur ces voitures, consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1211.

leur. Je n'y fus pas present, ne l'ayant pas voulu, mais l'on m'a raporté que sa Majesté y fut longtems dedans la faisant courir a toute bride. qu'elle trouva la voiture agreable et commode: qu'en suite quelques Messieurs de la Cour s'y mirent et d'autres sur le cheval, qu'ils firent aller par tous les plus mauvais chemins et les plus inegaux dont ils se peurent avifer, a fin de faire verser la machine sans que pourtant ils en pussent venir a bout de forte qu'apres une si rude espreue l'on peut bien dire qu'elle ne scauroit verser du tout qui est une qualité qui ne se trouue point en aucune autre voiture. Le Roy voulut qu'on essaiait de faire une semblable carriole pour tenir deux personnes, et c'est a quoy l'on travaille presentement. Elles seront assises a costé l'une de l'autre, et l'on y mettra deux chevaux dont celui de devant portera le postillon et l'autre la machine, qui par consequent sera chargé a peu pres comme il l'estoit en trainant la machine simple. Je vous prie de communiquer tout cecy a Monsieur Silvius, a qui j'ecrirois si j'avois autre chose a luy escrire.

Il me tarde de veoir quel debit aura l'invention lors qu'on la donnera au public. ce qui ne se peut pas encore, par ce que les Lettres ne sont pas encore verifiées au Parlement.

J'ay taché de scavoir de Monsieur Rohaut son hypothese<sup>4)</sup> qu'il dit avoir pour scaver<sup>5)</sup> les phenomenes du mercure et de l'eau purgee d'air qui ne descendent point, mais il ne veut pas me la dire. Celle de Monsieur Auzout depend, a ce qu'il dit, du peu de grosseur du tuyau et c'est pour cela qu'il desire fort de scavoir quelle a esté celle dont Milord Brounker et Monsieur Boile se sont servis, et s'ils en ont essayé de grosseur differente. J'ay aussi pensé quelque chose pour expliquer cette estrange experience mais qui ne me satisfait pas pleinement.

N'aurons nous jamais responce<sup>6)</sup> de Monsieur le Comte de Kincardin<sup>7)</sup> j'ay peur que la siene ne venant point, ne soit cause du retardement de la vostre, dont je serois fort marry. Je ne puis croire que vous me donniez tort en cette affaire, mais s'il en estoit autrement, vous m'obligerez tousjours de me faire scavoir vostre sentiment.

Je vous baise les mains et demeure

MONSIEUR

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur

CHR. HUGENS DE ZULICHEM.

<sup>4)</sup> Consultez les Lettres Nos. 1178 et 1187.

<sup>6)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1201.

<sup>5)</sup> Lisez peut-être: solver.

<sup>7)</sup> Alexander Bruce.

N<sup>o</sup> 1214.

CHRISTIAAN HUYGENS à [LODEWIJK HUYGENS].

22 FÉVRIER 1664.

*La lettre et la copie se trouvent à Leiden, coll. Huygens.*

A Paris ce 22 Fevrier 1664.

Avant hier nous vîmes danser le Ballet<sup>1)</sup> au Palais Royal qui fut beau et magnifique, et sur tout les Entrées des dames, qui estoient jusqu'à 22 en nombre, et plusieurs fort belles. C'estoit la 3<sup>me</sup> fois et aujourd'hui ce sera la 4<sup>me</sup> et lundy la 5<sup>me</sup> et dernière. Au sortir de là j'avois si chaud qu'il falut changer de chemise.

J'ay dit à Monsieur Thevenot les soins que vous voulez prendre pour luy, dont il vous remercie fort.

Je ne scaurois pas vous dire pour certain si le frere de Zeelhem a demandé nouvellement avis à mon Pere touchant ce que scevez<sup>2)</sup>, mais je scay bien que cy devant il y a 2 ou 3 mois, il luy propofa celle la avec deux autres encore, et que le Signor Padre des lors sembloit incliner à cette premiere, auprès de qui vous dites qu'il est toujours si affidu. J'ay fait venir à propos cette matiere encore aujourd'hui, et je voy qu'il est encore assez porté de ce costé la, et qu'il ne s'opposeroit pas fort si le frere venoit à le consulter. Il dit que le Pere et mere font d'honneffes gens, et que la dote de 40 mille  $\text{fl}$  n'est pas si petite, quoy qu'il fouhaiteroit qu'elle fust meilleure. En suite multa de iniquitate temporum pour nous autres, ce qui nous porta dans d'autres discours. Quand on me demandera mon avis je le diray librement et soutiendray toujours que le frere devoit aspirer à quelque alliance plus considerable et plus utile, et qu'il fera d'ailleurs tresmal à son aise avec la rente de ces 40 mille  $\text{fl}$  et ce qu'il apportera de son costé, qui durant la vie de Pere ne fera pas grand chose. Pour moy j'avoue que ce ne seroit pas mon affaire, et que j'aimeray toujours plus de supporter la paupreté estant seul, qu'en ayant femme et enfans. Mais vous à propos, avec vostre Zelandoise<sup>3)</sup> croiez vous faire beaucoup mieux vos affaires? Ou en estes vous, quels rivaux avez vous? Il me semble que vous en parlez assez froidement cette fois.

Je m'estonne comment vous ayez pu ignorer si longtemps que j'avois receu le present du Roy<sup>4)</sup>, puis que je l'ay escrit au frere de Zeelhem<sup>5)</sup> et à ma seur<sup>6)</sup> si je ne me trompe. Ce n'estoit que 400 efcus, qui à dire vray me font venus fort

<sup>1)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1213.

<sup>2)</sup> Consultez, sur les projets de mariage du frere Constantyn, les Lettres Nos. 1172 et 1176.

<sup>3)</sup> Cobeſje Thibault.

<sup>4)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1150, note 9.

<sup>5)</sup> Cette lettre à Constantyn Huygens est le N<sup>o</sup>. 1158.

<sup>6)</sup> Sur sa lettre à Susanna Huygens, consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1176.

bien à poinct et m'ont epargné la peine de demander si souuent de l'argent à mon Pere comme sans cela j'eusse esté contraint de faire; qui comme vous scevez est chose tres facheuse. S'il se plaint avec tout cela que je luy couste cher, c'est qu'il cherche sujet de vous prescher le menage. Il me fit lire dernièrement une lettre au frere par la quelle il sembloit accorder quelque augmentation à nostre pension ordinaire, et demandoit de combien l'on pretendoit qu'elle fut. J'espere qu'on n'aura pas negligé d'en profiter, et voudrois bien scevoir ce qui s'en est ensuivi. Par ce que j'avois quelques machines à payer, que j'avois fait faire, et dont je ne voulois pas parler à mon Pere<sup>7)</sup>.

Nous dinames hier chez Monsieur de Guenegaut<sup>8)</sup>, ou je fis venir apres diner la machine du vuide qu'à Monsieur de Montmor, pour faire veoir les experiences à cette dame<sup>9)</sup> qui est la meilleure femme du monde, et a 2 ou 3 autres curieux et curieuses.

Le bon Don Sebastian a perdu depuis peu son Pere, sur quoy je m'en vay luy escrire un mot de compliment.

Je vous remercie de toutes vos nouvelles et attendray par vostre premiere un poco di raguaglio des nopces d'Amsterdam<sup>10)</sup>.

N<sup>o</sup> 1215.

Ph. DOUBLET à CHRISTIAAN HUYGENS.

22 FÉVRIER 1664.

*La lettre se trouve à Amsterdam, Archives Municipales.*

La Haije le 22 Fevrier 1664.

Quoy que je ne fasse rien moins volontiers que vous jimportuner par des Comifions si est ce que nij vous nij moi-j n'en pouons echapper cette fois cij, mais elle est mieux de vostre fait que ne feroient des jupes ou dentelles.

<sup>7)</sup> Cette dernière phrase se trouve seulement dans la copie.

<sup>8)</sup> Sur Henri I de Guénégaud, voir la Lettre N<sup>o</sup>. 484, note 4.

<sup>9)</sup> Isabelle de Choiseul-Praslin était la fille du maréchal de France, César duc de Choiseul, seigneur du Plessis-Praslin, connu sous le nom de Maréchal du Plessis. Elle épousa en 1642 Henri I de Guénégaud, eut cinq fils d'une certaine réputation, et mourut en 1677.

<sup>10)</sup> Il s'agit du mariage de David Becker et Justina van Baerle; consultez les Lettres Nos. 1205 et 1211.

Ma mere donc vous prie tres humblement de luy faire avoir une petite montre a boitte d'or unie, le tout dans un estuy de chagrin garnij de Clous d'or a la plus nouvelle mode. mais point en chiffre. La grandeur comme on les porte le plus a present, mais sur tout que l'ouvrage soit du meilleur ourier, et le plus juste que faire se pourra, cheminant vingt et huit heures ou environ, c'est pour son propre usage. La Commodité est bonne d'orenavant pour l'envoijer par nos marchands de la Haije qui en cette saison font d'ordinaire un voijage a Paris pour des nippes nouvelles, et par ce mesme moijen on vous envojera la provision requise au dit achapt dez qu'il vous plaira me faire scavoir ce qu'il aura coulté. Je parleraj pour cet effet avec van Heteren <sup>1)</sup> qui part dans peu de jours.

Pour des nouvelles je n'en scay guerre pour a present. Le frere Louis va estre *Speeljoncker* <sup>2)</sup> avec Mademoiselle Ida <sup>3)</sup> du cousin David <sup>4)</sup>. La femaine qui vient, sa dulcinee Zelandoise <sup>5)</sup> est icy *maer de grootse hitte is over* <sup>6)</sup> et j'l ne me femble pas qu'il regrette autant qu'il auroit fait il ij a trois ou quatre mois de ce que le voijage d'Amsterdam le va absenter de sa belle, je doute mesme s'il n'auroit point souhaité presque qu'il eust pu partir au mesme temps qu'elle arriva icy, cependant il la va voir tous les jours *maer ten is zoo geen Ernst meer dunkt mij* <sup>7)</sup>.

L'ainé toufjours le mesme aupres de sa Santie <sup>8)</sup> si ce n'est que la venue de Mick <sup>9)</sup> depuis quelques jours chez Crommon, le rend un tant soit peu moins assidu aupres la premiere.

Selon toute apparence on entandra quelque chose avant qu'il soit longtems van Sus Huygens <sup>10)</sup>. Le Capitaine Cauw <sup>11)</sup>, et joncker Uytenhove <sup>12)</sup> font tous deux des grandiffimes efforts, et la bonne Tante <sup>13)</sup> balance entre l'argent et la nobleffe sans se pouvoir determiner.

Nous avons fait le mesme jugement du Portrait de Pietro della Valle que vous

<sup>1)</sup> Van Heteren, dont le fils se trouvait déjà à Paris. Consultez la Lettre N°. 1226.

<sup>2)</sup> Traduction: garçon d'honneur.

<sup>3)</sup> Ida van Dorp.

<sup>4)</sup> David Becker, voir la Lettre N°. 1205.

<sup>5)</sup> Cbeetje Thibault.

<sup>6)</sup> Traduction: mais la plus grande chaleur a passé.

<sup>7)</sup> Traduction: mais ce n'est plus si sérieux, il me femble.

<sup>8)</sup> Susanna Ryckaert.

<sup>9)</sup> Maria Suerius, voir la Lettre N°. 1151, note 3.

<sup>10)</sup> Martha Maria Huygens.

<sup>11)</sup> Roeland Cau, fils du greffier du grand conseil Isaac Cau et de Louise Sweerts de Weerd. Plus tard il devint hoog-balfuw (grand-bailly) de Hulst.

<sup>12)</sup> Hendrik van Utenhove, seigneur d'Amelissewert, épousa la demoiselle Huygens en cette même année 1664, et le 3 août 1683, en secondes noces, Isabelle Hoefuff; il mourut le 9 décembre 1715.

<sup>13)</sup> Petronella Campen, veuve de Maurits Huygens.

dans votre dernière, Il y a plus de trois mois que nous avons veu la 3<sup>me</sup> partie <sup>14)</sup> et dernière <sup>15)</sup> de ses voijages en François.

Je suis mari que les planches du Caroufel <sup>16)</sup> d'Israël <sup>17)</sup> soient encore si peu avancées.

Je n'aj rien des desseins de Vaux <sup>18)</sup>, mais fouhaitte fort d'en avoir, si cela se pouvoit faire par ce moijen de nos marchands.

Comment le publicq recoit il la Cariolle Rohanesque <sup>19)</sup>.

*Bellerie Deedel* <sup>20)</sup> *heest de Mafelen* <sup>21)</sup>.

On m'affeure pourtant qu'il y a un homme a Paris mais j'ay oublié son nom qui grave le grand ballet et les veues de la sale, avec machines en dedans.

Monsieur le Conseiller <sup>22)</sup> nous a fait bien rire hier par ses lettres et son portrait equestre du bon homme d'Acofta son hoste. Je n'aj pas le loisir cette fois cij de luij escrire; Si vous le faites ajoutez y s'il vous plaist mes recommandations.

Il y a eu bal avant hier chez la Tante Dorp <sup>23)</sup> ou il ne s'est rien passé de remarquable que je sache. Cabeliau <sup>24)</sup> donna les violons mais le festin qui estoit fort

<sup>14)</sup> Dont la seconde édition a paru sous le titre:

Les Fameux Voyages de Pietro Della Vallé, Gentil-homme Romain. surnommé l'Illystre Voyageur, avec un denombrement tres-exact des choses les plus curieuses, & les plus remarquables qu'il a veues dans la Turquie, l'Égypte, la Palestine, la Perse, & les Indes Orientales, & que les Auteurs qui en ont cy-devant escrit, n'ont jamais obseruées. Reueus, corrigez & augmentez en cette seconde Edition d'Argumens à chaque Lettre, d'Additions en la marge, & autres choses fort curieuses, qui auoient esté omises en la premiere impression. A Paris, chez Gervais Cloutier, au Palais, à la seconde Boutique en montant pour aller à la Sainte Chappelle au Voyageur. M.D.C.LXX. Avec Privilège dy Roy. in-4<sup>o</sup>.

<sup>15)</sup> Ce n'était point la dernière partie: car celle-ci parut encore plus tard:

Quatrieme et Dernière Partie du Fameux Voyage de Pietro della Vallé, Gentil-homme Romain surnommé l'Illystre Voyageur. Contenant la Description des Villes et des Lieux les plus considerables des Indes, & de l'intrigue de la Cour de leurs Princes, qu'il a parcourus, avec beaucoup de succès, & sous de certaines circonstances, qui ne font pas communes et son heureux retour en la Ville de Rome par l'Arabie Deserte, & les Jles de Cypres, de Sicile, de Corse & de Malta, dont il décrit à fonds les curiositez. Avec les ceremonies obseruées aux Funerailles de Sitti Maani son Epouse, qu'il fit enterrer au Capitole. A Paris etc. M.D.C.LXX. in-4<sup>o</sup>.

<sup>16)</sup> Consultez la Lettre N°. 1205.

<sup>17)</sup> Israël Silvestre.

<sup>18)</sup> Consultez la Lettre N°. 829, note 41.

<sup>19)</sup> Consultez la Lettre N°. 1200.

<sup>20)</sup> Isabelle Deedel, fille de Johan Deedel (voir la Lettre N°. 1000, note 11) et d'Isabeau de Vogelaeer (voir la Lettre N°. 1044, note 6).

<sup>21)</sup> Traduction: à la rougeole.

<sup>22)</sup> Sebastian Chieze. Consultez la Lettre N°. 1212.

<sup>23)</sup> Ida van Baerle, veuve de Arent van Dorp.

<sup>24)</sup> Jan Willem Cabeljauw.

beau estoit de bien plus grande depence *foo dat me foo doende meer geeft als krijcht voor de vreucht van violons.*<sup>25)</sup> Adieu.

Wij sijn feer beluft om te weeten of Papa dien handel tot Ryckers foo goet vint en approveert of dat hij er niet van weet?<sup>26)</sup>

MONSIEUR

Monfieur CHRISTIAN HUYGENS DE ZUYLICHEM

A

Paris.

N<sup>o</sup> 1216.

PH. DOUBLET à [CHRISTIAAN HUYGENS].

28 FÉVRIER 1664.

*La lettre se trouve à Amsterdam, Archives Municipales.*

à la Haije le 28<sup>e</sup> Febvrier 1664.

En vous escrivant la semaine passée<sup>25)</sup> touchant la montre de ma mere j'avois oublié une circonstance notable. qui est qu'il faut que la boîte d'or soit ouverte d'un costé avec un Cristal dedans. Le fils de van Heteren<sup>26)</sup> qui est presentement à Paris vous ira trouver un de ces jours pour cette affaire et vous fournira la depence pour l'achat de la ditte montre que vous luy remettrez entre les mains s'il vous plaist. mais cachetée afin qu'il ne se mefle pas de l'ajuster et s'en divertir en chemin. Si vous trouvez a propos de m'envoyer par la mesme occasion quelque nouveauté de Livres ou Taille douces sur tout d'architecture qu'on auroit pu mettre au jour depuis peu et qui seroit de mon goutt que vous cognoissiez a peu prez, ce seroit m'obliger beaucoup. j'envoije par ce mesme ordinaire un billet au dit van Heteren pour vous rembourser en mesme temps de tout ce que vous pourriez avoir demanué pour cet effet. entre autres je foubaiterois de voir le sujet ou les vers du dernier Ballet qu'on dit avoir esté si magnifiques. sans doute, il y en a quelque

<sup>25)</sup> Traduction: de forte que de cette manière on donne plus que l'on ne reçoit pour le plaisir de violons.

<sup>26)</sup> Traduction: Nous désirons fort favoir si Papa approve cette amourette chez les Ryckaert, ou s'il n'en fait rien.

<sup>1)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1215.

<sup>2)</sup> Le fils de van Heteren, qui est mentionné dans la Lettre N<sup>o</sup>. 1215.

chose d'imprimé. et cette dernière Comédie de Moliere dont vous m'avez mandé quelque chose cij devant ou bien plusieurs s'il en a mis au jour depuis l'Escolle des femmes<sup>3)</sup> qui est son dernier ouvrage qu'on cognoisse icij.

L'autre jour le Sieur des Loges<sup>4)</sup> a donné le Bal in forma a Mademoiselle Jda<sup>5)</sup> ou toutes les dames de Condition de la Haije estoient et tous les Princes dont il y en a bon nombre a present comme ceux de Lunebourg<sup>6)</sup>, Holstein<sup>7)</sup>, d'Orange, de Tarante<sup>8)</sup> etc. La salle fort esclairee par grand nombre de chandeliers de cristal au lambris et tout au tour de la chambre force Placques et Bras d'argent. enfin tout ce qu'il faut jusques a l'Hypocras et Limonade en abondance, et Justrou Ida in der kracht<sup>9)</sup> comme vous pouvez penser.

La Tante de Wilm<sup>10)</sup> est offensée de ce qu'on n'ij a pas prié ses filles<sup>11)</sup>, mais cela lui est arrivé desja plus de trois fois cette année sans qu'on s'en soit corrigé pour cela a la tres grande mortification de la Signora Constanca. a qui il est quelque fois fort salutaire d'estre un peu humiliée, mais effectivement cette fois cy les Dorpen<sup>12)</sup> ont eu tort car il ij en avoit quelques unes de pries dont la condition n'auroit eu rien a reprocher a nostre parentage de Cambresis<sup>13)</sup>. Le frere Louijs et moy ij fusmes sur le tard une heure de temps environ pour voir car la dance n'est plus nostre fait.

Le Comte de Warfusé<sup>14)</sup> et le jeune Hardenbroek<sup>15)</sup> qui s'estoient battus comme vous aurez entendu cy devant, chez Valckenburg<sup>16)</sup> ont esté bannis par arrest de Messieurs de la Cour d'Hollande. Le premier pour 2 et l'autre pour 4 ans. Vlaerdingen<sup>17)</sup> et Wassenae<sup>18)</sup> ont estez plus doucement traittez et quittes pour une amende de 500 francs chascun.

<sup>3)</sup> Voir les ouvrages cités dans la Lettre N<sup>o</sup>. 1181, note 18.

<sup>4)</sup> Des Loges était colonel dans l'armée des Provinces-Unies.

<sup>5)</sup> Ida van Dorp.

<sup>6)</sup> Ernst Augustus, duc de Lunebourg.

<sup>7)</sup> Johan August von Holstein Gottorp.

<sup>8)</sup> Henri Charles de la Trémoille, prince de Tarente.

<sup>9)</sup> Traduction: Mademoiselle Ida dans toute sa vigueur.

<sup>10)</sup> Constantia Huygens, veuve de David le Leu de Wilhem.

<sup>11)</sup> Constantia et Aegidia le Leu de Wilhem.

<sup>12)</sup> Ida van Baerle, veuve de Arent van Dorp.

<sup>13)</sup> Quoique nous n'ayons pu déterminer le sens de ces mots, il s'agit indubitablement de la famille le Leu de Wilhem.

<sup>14)</sup> Lodewijk van Schagen van Beyeren, comte de Warfusé, seigneur de Goudriaan, fut capitaine d'infanterie dans l'armée des Provinces-Unies.

<sup>15)</sup> Gijsbert Johan van Hardenbroek, seigneur de Hindersteyn, était le fils de Machteld van Renswoude; il épousa Maria van Marlot, fille de Lodewijk van Marlot, seigneur de Giesenburg. Après avoir dissipé ses biens, il eut recours en 1695 à ses terres, dont il se défit par une loterie de 5000 lots à 100 florins la pièce.

<sup>16)</sup> George de Hertoghe était seigneur de Valkenburg. Il devint colonel-lieutenant d'infanterie.

<sup>17)</sup> Jan van Ruytenburgh.

<sup>18)</sup> Pieter van Wassenae.

La semaine passée on s'est Batu encore chez Madame de Treslong<sup>19)</sup>, mais comme c'estoit une querelle tres mal a propos commencee par le jeune Cabeliau<sup>20)</sup> qui est un estourdi que vous aurez veu peutestre il n'ij a pas longremps à Paris, contre le Buat qui vouloit accorder ce premier avec Jfendoorn<sup>21)</sup> autre fou avec qui, ayants tous deux trop beu il avoit pris querelle, la noise fut assoupie sur le champ. enfin les jeunes gens de ce païs ont estez d'humeur fort martiale pendant tout cet hijer et le nombre des querelles egale pour le moins celuy des Bals qui pourtant ont este fort frequens et jusques a deux ou trois en un mesme jour. ce qui est beaucoup pour la Haije.

Le frere Louis a repris feu depuis quelques jours au tant presque que jamais, si ce n'est que Bennerie<sup>22)</sup> le tient encore un peu en Balance. Il souhaiteroit autant a present d'estre quitte de ces nopces d'Amsterdam<sup>23)</sup>, comme il a desiré cij devant d'ij aller. mais remede n'ij a.

Laisné semper jdem. J'admire sa constance pour ce visage de cuir bouillij de Sant<sup>24)</sup>, car effectivement elle change fort de jour a autre, mais cependant il faut avouer qu'elle est de la plus belle taille et sans doute la mieux faite de corps qu'on puisse voir. dont peutestre elle luy aura fait voir quelque chose de plus qu'on ne montre en public, *dat aen niemant beeter besteet is als aen hem die rechtveoort sulck een extraordinarisch liefhebber van naektonis en soo een hollants leeven kan dan noch wel soo goed sijn als de beste Jtaliaensche Teijkening*<sup>25)</sup>. Pour ce qui en est je m'en rapporte et plus n'en scait le dit depofant pour athiseure.

Enfin Mademoiselle Albertine Bergagne<sup>26)</sup> a esté marriece Lundi passé<sup>27)</sup> au Gros Gans<sup>28)</sup>, contre l'opinion de beaucoup de gens. et du Cavalier mesme peutestre, qui ne se peut empescher de dire qu'il est attrappé.

<sup>19)</sup> Adriana van Steenhuisen, fille de Willem van Steenhuisen, épouse

Caspar van Blois van Treslong, seigneur d'Oudenhoorn et Petegem, fils de Willem van Blois van Treslong et d'Adriana van Egmond; il naquit en 1576 et mourut en 1650; il avait épouse d'abord Lucretia de la Sale, et était militaire.

<sup>20)</sup> Apollonius Cabeliau, né à Middelbourg en 1640.

<sup>21)</sup> Michael ab Isendoorn à Bloys naquit en 1640 à Utrecht.

<sup>22)</sup> Nous ne connaissons pas cette belle. Il n'a jamais été question d'une autre belle que de Co-bette Thibault.

<sup>23)</sup> A l'occasion du mariage de David Becker et de Justina van Baerle. Consultez les Lettres Nos. 1205 et 1211.

<sup>24)</sup> Susanna Ryckaert.

<sup>25)</sup> Traduction: ce que personne au monde n'appréciera mieux que lui, qui est assurément amateur si extraordinaire du nu; et une telle nature hollandaise peut bien être encore tout aussi bonne que le meilleur Dessin Italien.

<sup>26)</sup> Albertina van Bergaigne, fille de Hendrik van Bergaigne.

<sup>27)</sup> C'était le 25 février.

<sup>28)</sup> Voir la Lettre N<sup>o</sup>. 829, note 27.

N<sup>o</sup> 1217.

SUSANNA HUYGENS à CHRISTIAAN HUYGENS.

28 FÉVRIER 1664.

*La lettre se trouve à Amsterdam, Archives Municipales.*

Hage den 28 Februarij 1664.

MONSIEUR mon tres cher Frere

Enigen Tijt geleden heeft VE de moejten genomen van mij te vraegen<sup>1)</sup> waer aen ick lieftt mijne Penningen aen besteet hadde, die VE bekende mij noch schuldich te sijn, en alsoo ick reedelijck wel voorfien ben van Gans, rubans, Coiffes et veel diergelijcke ingredienten, daer mijn Man oock noch veel toe gecontribueert heeft, doen hij laetst van Parijs gekoomen is, soo soude ick VE vriendelijck bidden, soo ick VE maer de moejten durf vergen van een Paer Luftrés te koopen, te naeffen bij op 't fatsoen gelijck de geene sijn die Broer Loodewijck mij voor deesen gefonden heeft, die sijn de glaesen de lengte ende breete als dit ingeleijde Toutie, en rondt om met een Booretie van gedreeven koper en schoen vergult en ontrent twee duijn breet. en aen elke Luftré sijn twee Blaeckerties, moogelijck sal VE daer noch wel enige heugenis van hebben. offer noch enich agrement aen was, dat nu moogelijck meer in de moode is geliefte daerom niet te laeten. deese die wij hebben sijn in Fransch Gelt betaelt 90. guldens. het geene VE aen gelt daer toe te kort soudt moogen koomen, sal VE kunnen krijgen daer het gelt van Mamas Horloge sult ontfangen, daer mijn Man de voorleede weeck van geschreeven heeft<sup>2)</sup>.

wilt daer toch voor al sorg voor draegen, dat het net en goet van werck mach sijn en dat booven een criffal of glaëie is, dat men de wijfser sien kan sonder de kas open te doen. mama sal VE grooten danck seggen soo Ghij daer wat sorg voor gelieft te neemen. en ick voor de Luftrés. het is de eerste commissie daer ick VE moejelijck meede gevallen heb. ick wil hoopen dat ghij mij niet weijgeren sult die uijt te voeren. en sijdt verseeckert waer ick VE weer enigen dienst kan doen dat ick anders nergens nae wacht als nae commissie daer toe te hebben en sal soecken het selve tot VE contentement uijt te voeren.

van Heeterens Soon<sup>3)</sup> is tegenwoordich te Parijs gelijck ick geloof mijn Man VE daer naeder onderrechting van doet die soude de Luftrés met sijn goet wel doen overkoomen, maer ick wilde wel dat daer die gekogt worden datse die Luij met even voorfigtrich packten, datse sonder te breecken over mochten koomen.

verder weet ick VE soo heel veel nieuws niet meede te deelen. al wat de Bals aen

<sup>1)</sup> Nous ne possédons pas cette lettre de Chr. Huygens à Susanna Huygens.

<sup>2)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1215.

<sup>3)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1216, note 3.

gaet daer twijffel ick niet aen of de Broers seggen daer af al datter te seggen valt. eergiften is 't tot Moeij van Dorp<sup>4)</sup> te doen geweest. Deslofges gaf de violons aen Juffrouw Ida<sup>5)</sup>, alles ifser heel cterlijck en fraeij geweest. en 't Bal is fonder quefte geejndicht, dat al wat raers is, fomtijts ifser op de voorgaende al een klap gevloogen. dat het de manier was dat de vrouwen of de juffers malkanderen wat klop gaeven, ick meen datter meenige schoone Bataille gehouden fou werden, want de Jaloufie onder de wijven is afgrijffelijck. nu is de vasten avont gedaen, daer mee sijn de Bals ten ende.

Juffrouw van Nieveens Houwelijck met Buat<sup>6)</sup> fal endelijck voortgaen, en binnen weijnich tijt geloof ick maer sijn communiceert daer niet van selfs aen haer naeste vrinden. 't is een Reijnaert en 't fal een Reijnaert blijven. Moeij van Dorp is seer in haer trouwen verheugt. op hoop dat die fotte Amitié van Juffrouw Anne<sup>7)</sup> dan eens ten ende fal sijn.

wat offer eijndelijck noch gebeuren fal van Sant R. en Broer van Zeelhem<sup>8)</sup>. ick kan niet begrijpen wat hij der mee seggen wil en noch te meer dewijl ik hoor dat hij aen Papa daer niet meer af schrijft. ick kan anders niet sien of hij doet haer en sijn selven ongelijck want als hij al lang geloopen fal hebben dan fal hij het moe worden, en dan fal m'en haer laeten sitten. en dan fal m'en seggen dat hij se niet en begeert en ondertuffchen fou hij moogelijck wel een Houwelijck kunnen doen daer hij meer avantage aen doen fou. watter van is of niet, hij siter altoos alle daech maer en communiceert aen niemant wat hij in 't sin heeft; af raeijen durf ick hem oock niet dan fou hij wel meenen dat ick liever hadt dat hij ongetrouwt bleef, en dat fou ick niet geern hebben. ick fou dufent mael liever hebben dat hij trouwden als 't maer wel was.

Cobetie Thibout is hier oock geariveert, wat daer noch van gebeuren fal met den andren Frater fal den Tijt leeren. dat is altoos een aerdich foet meijssen. en al van de beste slag die ick ken.

ons arme siecke susie<sup>9)</sup> blijft noch al seer in enen fact. al de hoop die wij hebben, is tegen den foeten tijt. moogelijck of dat enige verandering geeven fal, het valt ondertuffchen heel verdrietich dat arme kint foo lang foo Ellendich te sien en als m'en evenwel al doet dat m'en kan, foo moermen voort van Godt de uijtkomft verwagten. de kleijne Sus<sup>10)</sup> is een foet gefont en vroolijck kint. dat is mij noch een groote vreugt, dat ick een van beijen foo wel sien.

<sup>4)</sup> Ida van Baerle, veuve d'Arent van Dorp.

<sup>5)</sup> Ida van Dorp.

<sup>6)</sup> En effet, Henry de Fleury de Coulan, seigneur de Buat, épousa, dans les premiers jours d'avril 1664, Elisabeth Maria Musch, Mademoiselle de Nieuwveen.

<sup>7)</sup> Peut-être Anna van Dorp.

<sup>8)</sup> Ce n'est que le 28 août 1668 que Constantyn Huygens, seigneur de Zeelhem, épousa Susanna Ryckaert.

<sup>9)</sup> Geertruid Doublet.

<sup>10)</sup> Constantia Doublet.

Ick verlang alle weeck tegen dat de Brieven koomen, op hoop datter eens enige appaentie fal weeven van Papa weer te sien, en VE, maer tot noch toe ifser weijnich hoop toe nae se mij seggen.

Adieu cher Frere denck ondertuffchen fomtijts aen je goeie vrinden. Mama doet VE vrindelijck salueren. en recommandeert VE noch eens de forg van het Horloge, en ick die van de Luitres, ick bidje draegt toch forg voor dese ene commiffie. in lange fal ick U niet meer moeilijck vallen. Adieu, Adieu.

het langfte Toutie is de breete van 't Glas fonder lijst, en kortfte de hoogte.

N<sup>o</sup> 1218.

CHRISTIAAN HUYGENS à R. MORAY.

12 MARS 1664.

*La lettre se trouve à Londres, Royal Society.*

A Paris ce 12 Mars 1664.

MONSIEUR

J'ai receu la vostre du 15 fevrier et hier celle du 25<sup>1)</sup>. Je suis marry que le different entre Monsieur le Comte de Cincardin et moy vous donne de la peine comme il fait, estant bien aise toutefois qu'il y ait un entremetteur comme vous, pour le terminer a l'amiable; et de ma part j'avoue que je vous suis fort obligé des bons offices que vous y contribuez. Monsieur le Comte devoit confiderer qu'en cette affaire periculum est in mora car depuis qu'on scait que les horologes a pendule ont reussi sur mer, il faut craindre qu'il n'en viene quelqu'un qui d'une ou d'autre maniere les ajultant pour cet usage en fasse son invention, avec pareil droit que peut avoir Monsieur le Comte. Au moins mes amis en Hollande<sup>2)</sup> apprehendent fort cela, et m'exhortent continuellement a couper chemin a de telles gens, en presentant ma requeste a Messieurs nos Estats; ce que pourtant j'ay tousjours differé en attendant vostre responce cet<sup>3)</sup> a dire celle du Comte de Kincardin. Je suis marry que celle qu'il vous a envoyée n'a pas satisfait a vostre attente mais puisque vous le trouvez bon, il faut bien encore attendre l'autre que vous me promettez dans 15 jours. Je souhaite qu'elle puisse tendre a accommodement, et

<sup>1)</sup> Ces lettres de R. Moray à Chr. Huygens manquent toutes les deux dans nos collections.

<sup>2)</sup> Consultez la lettre de Johan de Witt, le N<sup>o</sup>. 1210.

<sup>3)</sup> Lisez: c'est.

qu'en fuite vostre Société Royale veuille continuer ses soins pour l'avancement de cette invention, comme elle a desja commencée, vous assurant qu'il ne tiendra pas a moy qu'elle ne participe aussi au profit qui en pourra revenir.

Pour ce qui est de la machine <sup>4)</sup>, je croiois vous avoir expliqué assez clairement comment l'un bout de la corde qui passe dans la poulie, est attaché au dossier de la chaise, et l'autre au poitrail du cheval. Car c'est cette corde, avec l'autre pareille de l'autre costé par les quelles la machine est tirée, et qu'on nomme les traits. J'ay veu desja la nouvelle que l'on fait pour deux personnes, et j'ay mesme esté dedans. Elle n'estoit pas encore si douce que l'autre, mais après qu'on en aura osté tout le bois des fleches qu'il faut, je ne voy pas pourquoy elle ne le seroit pas puisque ces fleches sont beaucoup plus larges que celles de la machine simple, et que partant elles seront a peu pres de la mesme espeffeur. Le plus grand inconvenient que je trouue dans cette machine a deux, c'est qu'y devant estre deux chevaux l'un de ceux qui est assis dedans, sera obligé de mener le cheval de derriere, du moins quand il faudra tourner a droite ou a gauche, et pour cela il faudra que le rideau de devant demeure ouuert. Il y a 15 jours que Messieurs les participants d'icy ont obtenu la verification du Parlement de leur Privilège et ils ont dessein de faire graver en taille douce la figure avec toutes les proportions de la machine pour en faciliter le debit.

En considerant de nouveau le dessein <sup>5)</sup> que vous m'avez envoié de la montre que doit faire Fremantel <sup>6)</sup>, je voy que je ne l'ay pas compris cy devant, ny vous non plus peut estre. Car ce que nous prenions pour un trou par ou l'on voioit les secondes, c'est le pignon de 6 dents attaché a l'axe de la roue de rencontre, qui est tout en haut de la figure, parallele a l'horizon, et a 30 dents. Les nombres ne sont pas mal pris dans tout le reste, mais toute fois je ne scaurois dire si ce sont les mesmes que j'ay dans une montre semblable a la Haye qui a mesme longueur de pendule. J'estois alors pour ces grands pendules mais je doute maintenant si l'on ne seroit pas mieux d'en demeurer dans la mediocrité de ceux qui sont aux montres de Monsieur le Comte de Kincardin car encore qu'il soit constant que sur terre les longs pendules sont les plus justes, il ne semble pas qu'il en soit de mesme sur mer, mais qu'au contraire les secouffes du vaisseau causeront plus d'inegalité aux vibrations lentes qu'a celles qui sont plus vistes: outre que les pendules courts sont moins sujets a s'arrester dans un vaisseau agité que les longs. Si les 2 montres de Monsieur le Duc de York <sup>7)</sup> ne sont pas encore trop avancées vous y pouvez aviser.

<sup>4)</sup> Il s'agit de la machine Roannesque. Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1200.

<sup>5)</sup> Ce dessin s'est perdu avec les deux lettres de R. Moray. Voir la note 1.

<sup>6)</sup> Fromantel, horloger renommé de Londres: c'était lui qui avait fait l'horloge qui se trouvoit à la Société Royale en souvenir de L. Rooke. Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1093, note 13.

<sup>7)</sup> James II. à ce moment encore duc de York.

C'estoit Monsieur Auzout qui m'avoit prié <sup>8)</sup> de scavoir de vous, quelle estoit la grosseur des tuyaux dans les quels le mercure estoit demeuré suspendu au dessus de la mesure ordinaire, parce l'Hypothese qu'il s'estoit imaginée requeroit que cette grosseur fut petite mais maintenant il n'est plus dans cette pensée; non seulement parce que je luy ay fait veoir ce que vous me mandez que dans le tuyau de Milord Brouncker il pouvoit mettre tout le petit doigt, mais aussi par ce que l'experience a la fin nous a reussie avec un tuyau de cette mesme largeur. Ce fut justement alors que je venois de luy communiquer cet endroit de vostre lettre, que nous la fismes, s'y trouvant des tuyaux avec du mercure purgé d'air tout pressé dans sa chambre avec les quels jusques la il avoit tenté en vain d'en venir a bout. La premiere fois le mercure demeura suspendu un assez bon espace de temps, mais bien moins aux autres 3 ou 4 fois que nous repetames l'experience ce qui nous donna moyen de remarquer de quelle facon la petite bulle d'air faisoit descendre le mercure, et je vis qu'il en arrivoit de mesme que dans l'experience semblable que j'ay tant de fois faite avec de l'eau: a scavoir que la bulle estant montée jusq' a la hauteur des 27  $\frac{2}{3}$  pouces, se dilate de la vers en haut fort subitement, faisant descendre tout le mercure qui est par dessus jusq' a cette dite mesure. Mardy prochain <sup>9)</sup> nous ferons rapport de ce que nous avons trouué chez Monsieur de Montmor (quoy que tout le monde soit desja assez persuadé de la verité de la chose par la lettre de Monsieur Boile <sup>10)</sup> que j'ay fait veoir) et Monsieur Rohaut, s'y trouvera aussi, qui peut estre nous fera part de sa pensée <sup>11)</sup> qu'il dit avoir touchant la cause du phenomene. L'on a grande envie de faire quelque établissement plus solide et plus réglé pour cette academie, qu'il n'y en a eu jusq' a cet heure, et depuis quelque temps l'on a tenu diverses consultations a cette fin, mais avec tout cela l'on avance fort peu, de forte que mesme les plus zelez commencent a desespérer du succès. Cela fait bien veoir que vous avez fait chez vous une chose que par tout ailleurs il n'est pas bien aise d'imiter.

Je vous prie de vous fouvenir de ce que je vous ay demandé touchant les escrits de Horroxius <sup>12)</sup>.

<sup>8)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1213.

<sup>9)</sup> Le 18 mars 1664.

<sup>10)</sup> Voir la Lettre N<sup>o</sup>. 1171.

<sup>11)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1213.

<sup>12)</sup> Vers ce temps la Société Royale s'occupait à préparer une édition des manuscrits de Horrox, dont un grand nombre étaient dispersés chez plusieurs personnes, tandis qu'une partie s'était perdue; la rédaction en fut confiée à J. Wallis; ils furent publiés sous le titre:

Jeremiae Horroccii Liverpolienfis Angli, ex Palatinatu Lancastriae, Opera Posthuma vix. Astronomia Kepleriana, defensa & promota. Excerpta ex Epistolis ad Crabtraem suum. Observationum Coelestium Catalogus. Lunae Theoria nova. Accedunt Guilielmi Crabtraei, Manceltrienfis Observationes Coelestes. In calce adjiciuntur Johannis Flamstedii, Derbienfis, De Temporis Aequatione Diatriba. Numeri ad Lunae Theoriam Horroccianam. Londini, Typis Guilielmi Godbid impensis J. Martyn Regalis Societatis Typographi, ad insigne Campanae in Coemeteria D. Pauli. Anno Domini M. D. C. LXXIII. in-4<sup>o</sup>.

En 1678, il en parut une édition augmentée.

Je vous enverrois le livre de Monsieur Pascal <sup>13)</sup> par la premiere occasion que je pourray rencontrer car il est trop grand pour estre envoié par la poste.  
Je vous baise les mains et suis

MONSIEUR

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur  
CHR. HUGENS DE ZULICHEM.

N'a t on pas envoié fa montre de 8 jours a Milord Brouncker? <sup>14)</sup>

A Monsieur

Monsieur MORAY Chevalier et du Conseil Prive du Roy  
pour les affaires d'Escosse dans Whitehall A  
Londres.

N<sup>o</sup> 1219.

CHRISTIAAN HUYGENS à [LODEWIJK HUYGENS].

14 MARS 1664.

*La lettre et la copie se trouvent à Leiden, coll. Huygens.*

A Paris ce 14 Mars 1664.

Je repons a la vostre <sup>1)</sup> du 27 fevrier ayant laissé partir deux ordinaires sans vous escrire, l'une parce que je n'en eus pas le loisir; l'autre, parce que je feavois que ma lettre ne vous troueroit pas a la Haye <sup>2)</sup>. Vous y ferez revenu maintenant, et me devez un peu de relation de vos aventures nuptiales. Le marié <sup>3)</sup> et la mariée <sup>4)</sup> sont deux personnes assez singulieres, ce qui me fait croire qu'il y fera arrivé des choses dignes de remarque. Pour n'avoir pas fermé vostre lettre lors que vous l'aviez écrite, mais le jour d'apres apres avoir dansé toute la nuit, il vous est

<sup>13)</sup> „Traité de l'équilibre des liqueurs”, cité dans la Lettre N<sup>o</sup>. 675, note 10.

<sup>14)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1212.

<sup>1)</sup> Nous n'avons pas trouvé cette lettre, qui était la réponse au N<sup>o</sup>. 1216.

<sup>2)</sup> Voir la Lettre N<sup>o</sup>. 1216.

<sup>3)</sup> David Becker.

<sup>4)</sup> Justina van Baerle.

arrivé de faire une bevüe, et d'en faire la superscription a mon Pere qui fut estonné d'y trouver toutes ces particularitez des bals et des querelles, et y aura aussi leu le dernier article, ou vous parlez de l'augmentation de la pension, quoy qu'il n'en dit mot. Mais en tout cela il n'y a pas grand mal, et je croy que vous feriez bien, puisque le frere de Zeelhem pour ses considerations particulieres negligee cette affaire, d'en escrire à Padre comme ayant eu communication de la lettre par la quelle il y a consenti, et il me semble qu'on pourroit demander 200 francs de plus ou environ. Mais qu'est ce que ce bon Zelemius a dans la teste de ne se vouloir pas servir de l'occasion qui s'offre? aime t il mieux de mandier tantost une perruque tantost autre chose, que d'avoir sa pension accreue une fois pour toutes? Ne seroit ce pas qu'il croit sortir bientost de tout cecy en se mariant? c'est là peut estre vostre pensée que vous n'avez pas voulu me dire.

Quant a mon affaire des Longitudes, je n'aurois pas attendu si longtemps sans presenter requête a Messieurs les Etats, si je n'eusse sceu que le Chevalier Moray, qui est l'entremetteur <sup>5)</sup> entre le Comte de Kincardin et moy, est trop homme de bien pour souffrir qu'à mon desceu l'on entreprit rien a mon defavantage.

Il me mande <sup>6)</sup> que la premiere réponse que le dit Comte de Kincardin luy avait envoiée pour moy, a esté egaree, et que l'ayant a la fin receüe, il a jugé qu'elle ne termineroit pas encore nostre different, de sorte qu'il en a escrit son avis audit Comte me priant d'avoir patience encore 15 jours, au bout des quels il m'enverra la réponse qu'il recevra quelle qu'elle puisse estre. Je les luy ay donc accordé, croiant qu'il vaudra beaucoup mieux, et fera plus utile que nous soions associez ensemble, que d'en venir a une rupture. L'argument que Monsieur van Leeuwen vous a rapportee qu'il avait ouï chez Monsieur le Pensionnaire <sup>7)</sup>, et qui semble favoriser Monsieur Brus est a peu pres celuy mesme que je luy avois mandé <sup>8)</sup> mais non pas sans y adjouster la solution, de sorte que cela ne me fait pas soupçonner que le dit Pensionnaire pourroit avoir eu d'autres informations que de moy.

Ce matin le frere <sup>9)</sup> de feu Monsieur d'Alonne <sup>10)</sup> m'est venu trouver avec un autre, qui est Conseiller au Parlement. Le premier me disant, qu'il vous avoit

<sup>5)</sup> Consultez les Lettres N<sup>os</sup>. 1200 et 1218.

<sup>6)</sup> Cette lettre de R. Moray à Chr. Huygens ne se trouve point dans nos collections.

<sup>7)</sup> Johan de Witt.

<sup>8)</sup> Nous n'avons pas trouvé cette lettre de Chr. Huygens à Joh. de Witt, ni la minute. Consultez la réponse de ce dernier, le N<sup>o</sup>. 1210.

<sup>9)</sup> Ce d'Alonne (ou Dalonne), frère, s'occupait beaucoup des Hollandais à Paris, leur prêtait de l'argent, et les tirait des mauvais pas. Consultez l'ouvrage cité dans la Lettre N<sup>o</sup>. 812, note 4.

<sup>10)</sup> Christiaan et Lodewijk Huygens avaient rencontré d'Alonne pendant leur séjour antérieur à Paris, en 1655.

congeu, a vostre retour d'Espagne <sup>11)</sup>, et qu'il croioit encore vous trouver icy. Ils desiroient avoir mon avis sur une horologe qu'ils vouloient faire venir d'Hollande, fans pourtant me charger de rien parce qu'ils y ont Monsieur de Villomer <sup>12)</sup> qui en aura soin. Dites seulement a Pascal qu'il luy fasse avoir quelque chose de bon. Je m'etonne que ces deux horologes <sup>13)</sup> dont l'une est pour le Marechal <sup>14)</sup> ne font pas encore en chemin, estant desja presque prestes lors que vous en donastes ordre. Je vous les recommande encore.

N<sup>o</sup> 1220.

SUSANNA HUYGENS à [CHRISTIAAN HUYGENS].

20 MARS 1664.

*La lettre se trouve à Amsterdam, Archives Municipales.*

Haeg den 20 Meert 1664.

MONSIEUR mon tres cher frere

Het is mij leet dat onse commissien niet hebben kunnen uijt gevoert werden, voor het vertreck van het Jonge van Heetertie, nu evenwel wil ick hoopen dat UE. sorg suld draegen dat die marchandise met de eerste goede gelegenheit moogen over gefonden werden en insonderheit het horloge <sup>1)</sup> voor Mama, daer verlangd sij feer nae. al sijn de Lustres juist niet eveneens, als ick schreef <sup>2)</sup> dat de mijne sijn, daer is foo veel niet aen geleegeen, als de groote maer bijnae over een komt. moogelijck isser sint die tijt wel gemaect die gentilder sijn, en moogelijck noch met enich ander agrement. maect toch, dat ick wat fraeijis krijg, dewijl UE vraegt ter deeg te weeten, hoe veel het is, dat ick aen Juffrou Lijwaertierster betaelt hebbe, sende het briefje met de quitantie hier nevens, doch indien UE tegenwoordich niet te pas en komt de selve penningen daer aen te reekenen sal ick UE geern credit doen, tot dat UE sulx wel geleegeen sal koomen. schickt het foo het UE best gevalt,

Nu moogie altoos geloven dat Buat met Juffrouw van Nieveen trouwen sal <sup>3)</sup>. nae dat sij saemen voorleede fondach <sup>4)</sup> een gebodt gehadt hebben. sij houden

<sup>11)</sup> En juillet 1661. Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 876.

<sup>12)</sup> De la Vilomer était un banquier à Amsterdam.

<sup>13)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1212.

<sup>14)</sup> Il s'agit du maréchal Antoine de Gramont.

<sup>1)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1215.

<sup>2)</sup> Voir la Lettre N<sup>o</sup>. 1217.

<sup>3)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1217, note 6.

<sup>4)</sup> C'était le 16 mars 1664.

haer Residentie tegenwoordich te Patijnenburg <sup>5)</sup>, om dat sij geen besoeck verwachten wil, haer trouwen sal oock sonder enige ceremonien te werck gaen, sij fullen binnen weynich tijts eens een reijfie nae Vranrijck doen en koomen dan voort hier in den Haeg Huijs bouwen. Moey van Dorp <sup>6)</sup> geloof ick dat haelf foo blij is als den Bruijgom selfs, omdat nu endelijck die fotte Amitié van Juffrouw Anne <sup>7)</sup> eens uijt fal sijn.

ick denck niet dat het van noode sal sijn UE pertinent relaes te doen van het enleveren <sup>8)</sup> van de arme Juffrouw Orleans <sup>9)</sup>. de Broers fullen het sonder twijffel al gedaen hebben, foo veel isser van, datter Tijding is dat sij gevonden is te Culeburg in een Herberg <sup>10)</sup>, denckt eens wat een Dollen en desperaeten desseijn dit geweest is van Mortaigne <sup>11)</sup>. niemant kan begriepen wat hijder mee voor heeft, hadt sij al haer goet aen Jueelen in haer sack gehadt, dan hadt hij noch enich voordeel daer van kunnen hebben, maer met sulck een gewelt een Juffrouw te enleveren, daer was omers geen apparenctie toe, dat hij daer oojt mee door sou raacken. sij heeft sulcken schrickelijcken misbaer <sup>12)</sup> gemaect, datter al de luij van weeten te sprecken, daer sij maer voorbij gereeden is. alle menschen sijnder mee bekommert geweest en nu is elck verbljdt dat sij gevonden is. Arme Jan van Vlaerdingen <sup>13)</sup> die heeft haer altoos nu wel verdient, dewijl hij de eerste is die haer gevonden heeft. van nae middach sijnder een hoop soldaeten nae toe. denckt eens hoe sagr Mortaigne die speelreijis bekoomen sal. de voerman <sup>14)</sup> die fe gevoert heeft tot

<sup>5)</sup> Campagne près de Naaldwijk; elle appartenait à Maurice d'Allart, colonel lieutenant d'un régiment libre.

<sup>6)</sup> Ida van Baerle, veuve d'Arent van Dorp.

<sup>7)</sup> Consultez sur cette Anna la Lettre N<sup>o</sup>. 1217, note 7.

<sup>8)</sup> Le 17 mars à 10 heures du soir. <sup>9)</sup> Catharina van Orliens.

<sup>10)</sup> Chez l'hôtesse Hoevenaer, à l'enseigne du „Gouden Leeuw". Après un séjour de deux jours, Catharina van Orliens fut transportée d'abord chez une cousine, Annetie Otten, puis chez le fils de l'hôtesse mentionnée, l'échevin Cornelis Hoevenaer.

<sup>11)</sup> Hans Diderik, ou, comme il se signait, Johann Theodor, de Mortaigne ou Mortagne, était suédois, neveu de Mortaigne, consul en Barbarie. Il était Chambellan du roi de Suède. L'histoire de l'enlèvement de Catharina van Orliens se poursuit dans plusieurs des lettres suivantes.

<sup>12)</sup> En effet, pour recouvrer sa liberté, Catharina van Orliens aurait offert de l'argent à l'aubergiste Pieter van den Hoek, près de Woerden.

<sup>13)</sup> Jan van Ruytenburgh, le fiancé de Catharina van Orliens, s'était rendu tout de suite à Culembourg où il arriva le 19 mars, mais comme il n'avait pas de lettres patentes il ne put rien obtenir. Voir la plaquette:

Verfcheyden Stucken en advijfen raeckende den Graef ende 't Graeffchap Culeburg, midtfgaders de demolitie vande Poorten, Bruggen &c. Tot Amsterdā, By Pieter la Roy, Boeckverkooper op de St. Anthonis Marct. Anno 1664. in-4<sup>o</sup>.

<sup>14)</sup> Ce cocher, qui s'appelait Vermeulen et était d'Utrecht, fut pendu pour sa participation à cette affaire.

Allien toe, is oock gevangen. het is een Broer van Maertie Corneelis man, die naeft Hofwijck woonde. m'en meent niet dat hijder oock foo ligt af sal raeken.

met ons arme kint <sup>15)</sup> is 't noch al heel quaelijck dat mijn wel heel verdrietich valt, onlangs heeft sij een overval gehadt dat m'en 2 uren aen malkander meenden dat sij niet weer bekommen sou. want m'en voelde noch Pols noch aeffem meer en evenwel bequam sij, tor groote verwondering van den Docter die daer bij sat. van vijftich kinderen, seij hij, soude m'en niet een vinden die dat uijftaen soudent. Godt de Heer wil ons eens een uijtkomft geeven, het is niet te seggen foo Ellendich als het arme kint is, en Ghij kunt dencken Broer hoe verdrietich mij dat te sien valt. en evenwel iffer niet toe te doen als de uijtkomft met passientie te verwachten, en doen ondertuffchen al wat m'en kan.

het bedroeft mij datje segt datter noch foo weijnich apparentie is voor Papa van thuys koomen, ick wou datter eens een uijtkomft van die reijs was, en dat wij weer al te mael hier bij malkander waeren, die Tijt sal eens koomen hoop ick. Adieu lieve Broer Adieu.

al de vriden doen UE vrindelijck salueren.

N<sup>o</sup> 1221.

CHRISTIAAN HUYGENS à LODEWIJK HUYGENS.

21 MARS 1664.

*La lettre se trouve à Leyden, coll. Huygens.*

A Paris ce 21 Mars 1664.

Mardy dernier <sup>1)</sup> chez Monsieur de Montmor je rendis vostre lettre a Monsieur Thevenot qu'il ne lut pas d'abord de forte que je n'en scay pas encore le contenu.

Voicy sa responce. Quand je verray Monsieur le Marechal <sup>2)</sup> je luy feray veoir tout ce que vous me mandez des caffettes pour le Te <sup>3)</sup>. J'auray soin de vostre Callotte, et qu'elle ait toutes les qualitez requises.

Il y a longtemps que Monsieur de Montbas m'a envoie les livres et j'ay esté

<sup>15)</sup> Geertruid Doublet.

<sup>1)</sup> Le 18 mars.

<sup>3)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1207.

<sup>2)</sup> Le Maréchal Antoine de Gramont.

le chercher pour l'en remercier mais ne l'ay point trouué. Il vint veoir Mon Pere la semaine paffee.

Il faut avouer que cette enseigne de boutique d'epicerie fait un quartier qui n'est pas fort noble dans la genealogie de la future belle soeur. Il faudra veoir ce qu'en dira le Signor Padre car jusqu'icy je n'ay point eu d'occasion pour le luy représenter. le frere ne luy escrit rien touchant son affaire dans sa derniere lettre, et peut estre qu'il ne la prend pas si fort à coeur que l'on pense.

Vous me recommandez d'agir pour le commun intereff, en ce qui regarde nostre pension <sup>4)</sup>, en mesme temps que je vous l'ay recommandé. Il me semble que vous avez plus de sujet de parler de cela que moy qui pendant le voyage ne tire point cette pension ordinaire. toutefois s'il venoit a propos je ne laisseray pas de solliciter pour mon intereff futur.

Si Palcal n'a pas encore achevé ces montres <sup>5)</sup>, dites luy que c'est se mocquer du monde, et qu'il me fait grand tort, par ce me fiant en sa promesse j'ay fait esperer ceux qui m'en ont donné commiffion qu'elles seroient icy il y a plus d'un mois. Pour Severijn <sup>6)</sup> je pense aumoins qu'il aura envoie la montre de 8 jours <sup>7)</sup> en Angleterre suivant l'adresse que je luy ay procurée <sup>8)</sup> toutefois je voudrois bien en avoir nouvelle certaine. Je voudrois bien aussi scavoit en quel estat est mon horloge que je luy ay laissée <sup>9)</sup>. Il n'y <sup>10)</sup> point de danger de la luy laisser encore; il se gardera bien de s'en fervir a mon defavantage. dites luy que j'espere de revenir bientost pour luy donner de l'ouvrage en le faisant travailler a ma nouvelle invention. adieu.

Pour le Frere LOUIS.

<sup>4)</sup> Consultez les Lettres Nos. 1214 et 1219.

<sup>5)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1219.

<sup>7)</sup> Voir la Lettre N<sup>o</sup>. 1218.

<sup>9)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1212.

<sup>6)</sup> Severijn Oosterwijk.

<sup>8)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1189.

<sup>10)</sup> Intercalez: a.

N<sup>o</sup> 1222.

PH. DOUBLET à [CHRISTIAAN HUYGENS].

27 MARS 1664.

*La lettre se trouve à Amsterdam, Archives Municipales.*

La Haye le 27 Mars 1664.

Enfin la Donfella Rapita <sup>1)</sup> est de retour depuis mardi <sup>2)</sup> au soir, et le Pucelage fauüé, a ce que dit l'histoire comme elle la déclaré aussi par serment a Messieurs de la Cour, quoy que Mortagne <sup>3)</sup> aijt passé deux nuits entieres en sa chambre a Culembourg, suivant la confession mesme de la Pucelle, ceci semble un peu Paradoxe, mais sa charité a este si grande qu'elle s'est moins souciee de ce que pourroit dire les medifans que de fauuer la vie a son ravisseur, qui luy avoit demandé a deux genoux avec beaucoup de larmes cette faveur, s'imaginant de pouvoit estre fauüé pourveu qu'elle fist accroire au moins en apparence qu'elle s'estoit laissée persuader par luy, et qu'ils estoient d'accord ensemble, dont aussi le comte de Culembourg <sup>4)</sup> se fert <sup>5)</sup> pour se justifier envers Messieurs les Etats, mais envain, car hier en suite de trois ou quatre autres lettres en termes tres vigoureux <sup>6)</sup> on luy a fait scavoir que s'il ne livroit sans plus de delay Mortagne entre leurs mains on l'yroit prendre luy mesme (C'est a dire le Comte) de la maniere que Mortagne estoit venu prendre la pucelle dont il s'agit, et mesme les troupes marchent desja de tous costez vers Culembourg tant a pied qu'a cheval <sup>7)</sup> entre autres deux compagnies des gardes d'icy <sup>8)</sup>, somma Bella Horrida bella, depuis dix ou douze jours on ne parle d'autre chose que de cette affaire et toutes les cours tant de justice que police n'ont eu autre occupation. Je ne vous eferis pas tout le detail de l'histoire car sans doute toutes les lettres tant particulieres que publiques en font pleignes et

<sup>1)</sup> Catharina van Orlens.<sup>2)</sup> Le 25 mars 1664.<sup>3)</sup> H. D. Mortaigne.<sup>4)</sup> Heinrich Walraeth, comte de Waldeck, Culembourg et Pyrmont, était aussi comte et souverain de Culembourg. Il mourut vers la fin d'avril 1664, à Gratz en Styrie.<sup>5)</sup> Voir la plaquette:

Brief en Deductie, tot Justificatie van de conduite dewelke zijn Excel: Henrich Walraet, Grave van Waldeck, Piermont en Culemborg, gebuyekt heeft ontrent de faecke van Johan Diderich van Mortaigne sedert dat den selven Iuffrouw Catarina van Orlens vut 's Gravenhage vervoert en tot Culemborg gebracht heeft, Geschiedt den 8/18 Martij 1664. Aen haer Ho: Mo: overgegeven den 12. April 1664. Tot Utrecht, Gedruet voor Symon Directz. vander Vloet, Boeckverkooper woonende achter het Stadhuy. 1664. in-4<sup>o</sup>.

<sup>6)</sup> Ces lettres étaient datées du 10, 11, 13 et 14 mars (V. st.).<sup>7)</sup> Il y avait 600 fantassins sous les ordres du major van Zante et 4 compagnies de cavalerie commandées par Philippe van Steelant, seigneur de Wouvere.<sup>8)</sup> Sous le commandement des deux capitaines Buys et Govert van Beaumont.

vous avez desja esté jnformé du commencement de l'histoire par l'ordinaire passé. Entre tous les amans dont la jeune ferveur etc. le seul Vlaeringe <sup>9)</sup> l'avoit suivie, et les attrappa a Culemburg, mais revint le lendemain tout desesperé sur ce que le comte de Culemburg a qui il l'alla demander remontrant quelle estoit enlevée contre sa volonté de force, luy fist voir une promesse de mariage <sup>10)</sup> de la main de la belle par la quelle elle confessoit de prendre Mortagne pour son mary et qu'elle mesme luycrivit une lettre <sup>11)</sup> pour luy faire scavoir qu'elle ne le vouloit plus voir, ce qui la fist decrier autant et plus par tout qu'on avoit pleint auparavant son malheur. mais elle a declarée hier a Messieurs de la Cour que la promesse fustite estoit faite pour abuser ceux qui venoient pour prendre Mortagne et le fauuer par ce moijen a son jnstante supplication comme j'aj dit, (Pitié qu'on trouve icij tres étrange et hors de saison) et que la lettre a Vlaeringen estoit pour le fauuer aussi apprehendant que s'il fust venu la voir, Mortagne luy eust pu donner d'un coup de pistoler a travers la teste. Enfin tout est fauüé pourveu que tout le monde soit charitablement persuadé de l'innocence de ces deux nuits, qu'il a passées en sa chambre, la premiere en presence d'une femme de chambre qui alloit et venoit, et la seconde, seuls sans aucun témoin, mais soo den suppliant segr <sup>12)</sup>, mesme sans luy avoir demandé la moindre chose au prejudice de son honneur, comme elle l'a confirmée par serment solemnel, mais la depravation du siecle enclin a croire plusieurs le mal que le bien du prochain rend ceci d'un peu difficile digestion a plusieurs, pour moy je m'en rapporte a ce qui en est.

Cette affaire qui occupe tout le monde et fait oublier tout autre chose m'aurait presque fait oublier nos affaires. Van Heteren est de retour a qui j'ay païé sur vostre billet les 180 Livres qu'il vous a baillez. ma mere vous remercie de la peine qu'il vous a plu de prendre a cause de sa monstre <sup>13)</sup> qu'elle attend avec impatience, comme je fais aussi les desseins de Vaux <sup>14)</sup> et autre chose de cette nature que vous pourriez avoir trouvez, La Coste est partij depuis peu de jours pour Paris. ce fera par luy ou par quelques autres de ces messieurs que nous attendons nostre fait.

Vous savez que la Niveen a eu deux annonces desja avec le Buat et se marieront sans aucune ceremonie a Patijneburg <sup>15)</sup> ou ils se sont retirez depuis dix ou

<sup>9)</sup> Jan van Ruytenburgh.<sup>10)</sup> Consultez les pages 19 et 20 de la plaquette:

Haegsche Juffer Roof, of Verhael van het gepaefteerde ontrent het Rapiereu en wegh voeren van Juffr. Catharina van Orlens, door Johan Diederik Mortaigne. Ende het gene daer op soo in den Hage als tot Culemborgh is gepaefteert. Tot Leyden Bij Cornelis vander Plas, Boeckverkooper woonende op den Rhijn, Anno 1664. in-4<sup>o</sup>.

<sup>11)</sup> Consultez cette même plaquette à la page 10.<sup>12)</sup> Traduction: comme dit le suppliant.<sup>13)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1215.<sup>14)</sup> Voir la Lettre N<sup>o</sup>. 1215.<sup>15)</sup> Sur la campagne Patijneburg, consultez la Lettre N<sup>o</sup>. 1220, note 5.

douze jours, sur quoy la grande affaire survenue fait qu'on ne songe non plus a elle comme si elle n'estoit point au monde.

Languerac<sup>16)</sup> qu'on croioit estre allé a Culemburg pour assister le Conte<sup>17)</sup> son ami de bon conseil afin qu'il n'entreprist rien qui pourroit nuire apres a sa jurisdiction, vient d'estre mené prisonnier ce matin en la Chatellenie de la Cour, par quelques soldats des Gardes. les Comissaires<sup>18)</sup> qui sont encore a Culembourg l'ajant fait arrester la, on ne scait pas encore le pourquoy mais on dit que c'est pour avoir contribué a persuader le Comte de laisser eschapper Mortagne, et si cela est, il pourra fort mal passer son temps comme le comte mesme. Les Etats d'hollande qui sont assemblez encore et l'estoient desja lors du Rapt, estant acharnés comme des diables contre le Comte, le ravisseur et ses complices<sup>19)</sup>, on a arrêté aussi un advocat<sup>20)</sup>, qui avoit receu une lettre de Mortagne ou Langerac par la quelle on le prioit d'aviser en cette affaire.

Madame la Princeesse<sup>21)</sup> a fait visiter hier la pucelle et luy a fait faire compliment sur son heureux retour et luy tesmoigner la part qu'elle avoit prise a son malheur, et Messieurs de la Cour ont trouué bon qu'elle vit tout le monde pour faire voir son innocence, ses parens et tuteurs aiant voulu qu'elle se retirast en Zelande.

Le Rijngrave<sup>22)</sup> et autres personnes de condition s'estants presentees ce matin, a la Chatellenie pour parler a Languerac on le leur a refusé, et on ne luy fait parler a personne. On l'a examiné ce matin mais on ne scait rien encore du resultat. tout le monde le plaint quoy qu'on ne fache encore s'il est coupable, enfin le Comte en toute façon fera la duppe, s'il livre Mortaigne pour l'avoir si longtemps gardé, et s'il l'a laissé echapper, adieu la souveraineté sans ressource. Voicy de la poësie mais compoëe avant mesme qu'on sceut s'il voudroit rendre la pucelle ou non.

Culemburg si tu veux ne pas devenir Troije.  
Pour sauver Orleans donne Paris en Projie.

<sup>16)</sup> F. H. van den Boetselaer.

<sup>18)</sup> Ces commissaires étoient

a) Willem Goes.

b) Cornelis Fannius, fils de Pieter Fannius et de Cornelia van Beaumont, né le 9 juin 1625 et mort le 3 novembre 1675. Il devint pensionnaire de Brielle, en 1660 conseiller ordinaire dans la Cour de Hollande, et en 1669 seigneur de Cortenbosch. Il épousa Catharina van Sypesteyn.

c) Willem van Strijen, fils de Quirijn van Strijen et d'Alida van Moerkerken, né à Amsterdam le 23 avril 1619 et mort le 18 mai 1670. Il était juriconsulte de grand renom et devint avocat-fiscal de la Cour de Hollande. Il épousa Maria van der Geer.

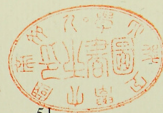
<sup>19)</sup> Philips Vollenhoven, citoyen de la Haye, Feyt et un Italien nommé Spinel.

<sup>20)</sup> Jaket, avocat à la Haye; probablement il était d'origine hongroise.

<sup>21)</sup> Amalia von Solms, la Princesse Douairière.

<sup>22)</sup> Sur les Rhingraves de Salm, voyez la Lettre N<sup>o</sup>. 248, note 4.

<sup>17)</sup> Walraeth, comte de Culemburg.



La Pucelle jadis nommée d'Orleans  
Fist bien parler de foy par ses rares faits d'armes.  
Une autre d'Orleans a present par ses charmes,  
Fait esclatter son nom au dehors, au dedans.  
Mais il y a un point entre elles different.  
L'une fauva son Roi, l'autre perd son Amant<sup>23)</sup>.

Cet amant is Jan van Vlaerdingen qui auroit esté fiancé avec elle le lendemain du Rapt. la Chançon j'imprimee jeij jointe a esté chantée deux jours durant op de Kapels Brug, et sur le marché en publicq.  
Adieu met den naesten breeder van alles<sup>24)</sup>.

N<sup>o</sup> 1223.

CHRISTIAAN HUYGENS À LODEWIJK HUYGENS.

28 MARS 1664.

*La lettre se trouve à Leiden, coll. Huygens.*

A Paris ce 28 Mars 1664.

Nous avons esté bien surpris de l'histoire<sup>25)</sup> de Mademoiselle Orleans et en attendons la fuite avec impatience. Je n'avois jamais eu fort bonne opinion de cet homme<sup>26)</sup>, mais je ne croiois pas qu'il fut abandonné jusqu'à ce point là. S'il n'en perd que la teste simplement je croy qu'il en est quite a bon marché, car icy il seroit roué assurément.

J'ay esté porter ce matin a la Poste les gans dont vous m'aviez prié, qui font de 15 livres la paire, et de la grandeur que vous m'aviez prescrite. J'ay bien recommandé le paquet au Commis qui m'a promis d'en faire autant envers le postillon, et me scaura dire apres pour combien il est accordé avec luy pour le port, que l'on paye icy jusqu'à Anvers. l'assignation que vous me donnez pour mon remboursement sur l'argent des montres de Pascal n'est pas bonne encore,

<sup>23)</sup> Ces vers se trouvent aussi dans la plaquette de la note 10, elle en contient encore cinq autres, dont quatre en français et un en latin.

<sup>24)</sup> Traduction: par la prochaine plus amplement de tout ceci.

<sup>25)</sup> Consultez les Lettres Nos. 1220 et 1222. <sup>26)</sup> H. D. de Mortaigne.

Car pour celle qu'a la Signora Anna <sup>3)</sup>, comme je luy ay dit une fois, et pour bonnes raisons, que je ne me mellois pas <sup>4)</sup> de ces 2 montres que Monsieur Chieze a fait venir, elle ne me parle plus du payement. Et l'autre de Vigarani <sup>5)</sup> parce qu'elle s'arrestoit 2 fois par jour, il m'a prié de la renvoyer en Hollande et je l'ay dans ma chambre depuis quelques jours, ou elle continue a faire ces mauvais tours. toutefois j'ay envie de la faire raccommode s'il y a moyen, pour la vendre a un bon prestre qui m'en a fait solliciter par Zuerius <sup>6)</sup>, et en ce cas je pretens que le Sieur Pascal m'en aura de l'obligation. J'espere donc qu'une fois j'auray nouvelles que ces 2 pieces <sup>7)</sup> que j'ay commandees seront parties. Pour le payement de celles la il n'y aura aucune difficulté pourvu qu'elles marchent, mais que pour ces autres il ne m'adresse point de marchands, tant que je ne luy auray fait scavoir que j'en ay receu l'argent.

Il Signor Padre vient de me dire que le frere de Zeelhem luy a escrit par sa dernière touchant nostre augmentation <sup>8)</sup> que savez, et qu'il a troué bon de nous l'accorder de 130  $\text{fl}$ . J'ay dit que du moins il la fit monter a 150, mais il s'en est excusé.

A Monsieur

Monsieur L. HUGENS DE ZULICHEM

A

la Haye.

N<sup>o</sup> 1224.

CHRISTIAAN HUYGENS à LODEWIJK HUYGENS.

4 AVRIL 1664.

*La lettre et la copie se trouvent à Leiden, coll. Huygens.*

A Paris ce 4 Avril 1664.

J'ay pris grand plaisir a lire vostre relation exacte de la fuite du Rapt <sup>1)</sup>, et l'ay communiquée al Signor Padre et a plusieurs de mes amis. Tous trouvent la con-

<sup>3)</sup> Voir la Lettre N<sup>o</sup> 1166.

<sup>4)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup> 1207.

<sup>5)</sup> Sur la montre de Vigarani, voir la Lettre N<sup>o</sup> 1207.

<sup>6)</sup> Probablement le consul Suerius.

<sup>7)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup> 1212.

<sup>8)</sup> Consultez la Lettre N<sup>o</sup> 1221.

<sup>1)</sup> Consultez les Lettres Nos. 1220 et 1222.

duite de la belle extremement forte, et inclinent fort a croire le pucelage entamé. Sur tout elle est decriée par des certaines vieilles filles qui avec l'aide de Dieu ont conservé leur pucelage entier et immaculé par un si grand nombre d'annees, comme entre autres Mademoiselle Jackson <sup>2)</sup>, qui bien loin de la pleindre, soutient qu'elle a merité encore pis et luy dit des injures en quantité. Pour moy je pourrois avoir assez bonne opinion de tout le reste, s'il n'y avoit un article de ses interrogatoires au quel je voy pas qu'elle aie donné bonne solution qui est celui du Tuteur <sup>3)</sup> renvoié. Car si cela se faisoit de concert avec luy, pourquoy escrivit il donc a Madame Veth <sup>4)</sup> qu'elle ne vouloit pas qu'il l'amenast? Peut estre la troisieme partie du Roman nous apportera quelque esclaireissement la dessus; mais ce que je desire le plus d'y apprendre, c'est l'histoire du Comte de Culembourg <sup>5)</sup>, et ce qu'on aura fait du Seigneur de Langerac.

Je n'ay pas vu Monsieur Thevenot depuis que j'ay receu vostre dernière <sup>6)</sup> pour luy faire part de ce qu'il y a pour luy, mais ce fera a la premiere occasion.

Hier j'eus une lettre de Don Sebastian, qui est a Copet, apres de Monsieur le Comte de Dona <sup>7)</sup>, et s'en va de la a Avignon veoir sa mere ou il demeura <sup>8)</sup> un mois. Il me mande que je vous fasse scavoir qu'il a pour vous une boete de montre telle que vous luy aviez demandée.

Je vous prie de m'envoyer par le premier ordinaire de la greine de choux de toute forte, Savoykool, Blomcool, rodekool et s'il y en a d'autres encore. La cousine Zuerius <sup>9)</sup> (a qui je vous prie de faire mes baifemains) scaura vous les indiquer. C'est pour une de mes bonnes amies, c'est pourquoy je ne voudrois pas que vous l'oubliassiez.

Dites au frere de Zeelhem, que j'ay achepté hier un petit tableau de miniature pour 20 pistoles, qu'il seroit bien aisé de veoir. Il est haut de 6 pouces et large de 4, et represente une Venus nue prestre de s'aller baigner dans une fontaine, accompagnée d'un Cupidon; la figure tres belle et bien peinte et la fontaine avec les arbres apres encore mieux. Je croy pourtant qu'il ne me demeurera pas mais que je l'envoieray en Angleterre a un amy pour qui je fais parfois de telles emplettes. Le maistre <sup>10)</sup> ne demeure pas loin d'icy, estant un jeune homme Suisse qui a demeuré longtemps en Italie.

<sup>2)</sup> Mlle Jackson est peut-être une fille de Thomas Jackson, né en Durham en 1579 et mort en 1640. Il devint Chapelain de Charles Ier et doyen de Petersbourg.

<sup>3)</sup> Frederik Rixen, né en 1591 à Enkhuizen, qui devint conseiller ordinaire de la Cour de Hollande.

<sup>4)</sup> Madame Veth, tante de Catharina van Orliens, demeurait a la Haye au Kneuterdijk; c'est de sa maison que le rapt eut lieu.

<sup>5)</sup> H. Walraeth.

<sup>6)</sup> Cette lettre de Lodewijk Huygens ne se trouve pas dans nos collections.

<sup>7)</sup> Friedrich von Dhona.

<sup>8)</sup> Lisez: demeurera.

<sup>9)</sup> Catharina Suerius.

<sup>10)</sup> Joseph Werner; consultez la Lettre N<sup>o</sup> 1231.